

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Bilan au 31 décembre 2025

2025

2024

	Annexe	CHF	CHF
ACTIF			
Actif circulant			
Trésorerie	4.1	195'595	147'621
Créances diverses résultant de prestations de services		1'322	6'136
Comptes de régularisation de l'actif	4.2	1'406	1'786
Total de l'actif circulant		198'323	155'543
Actif immobilisé			
Mobilier	4.3	1	989
Informatique	4.3	1	1'092
Total de l'actif immobilisé		2	2'081
Trésorerie affectée			
Trésorerie affectée au projet "Droits & participation"	4.5	94'901	10'268
Trésorerie affectée au projet "Tu es canon"	4.6	-	-
Trésorerie affectée au projet "Mir'Arts"	4.7	-	-
Total de la trésorerie affectée		94'901	10'268
TOTAL DE L'ACTIF		293 226	167 892
PASSIF			
Capitaux étrangers à court terme			
Créanciers divers		4'479	8'849
Autres dettes à court terme		3'496	370
Comptes de régularisation du passif	4.4	17'422	10'069
Total des capitaux étrangers à court terme		25 397	19 288
Fonds affectés			
Fonds affectés au projet "Droits & participation"	4.5	94'901	10'268
Fonds affectés au projet "Tu es canon"	4.6	-	-
Fonds affectés au projet "Mir'Arts"	4.7	-	-
Total des fonds affectés		94 901	10 268
Capitaux propres			
Capitaux liés générés	4.8	60'401	33'901
Résultats reportés		104'436	83'859
Résultat de l'exercice		8 092	20 576
Total des capitaux propres		172 928	138 336
TOTAL DU PASSIF		293 226	167 892

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Compte d'exploitation 2025

Exercice du 1er janvier au 31 décembre 2025

Budget

2025

2025

2024

PRODUITS	Annexe	<i>CHF</i>	CHF	CHF
Produits des dons et aides financières				
Dons et aides financières affectés	4.5 - 4.8	260'000	260'000	139'000
Dons non affectés	4.10	25'000	51'500	25'050
		285'000	311'500	164'050
Produits des prestations et divers				
Mandat Réseau Romand ASA	4.90	106'657	106'681	105'520
Produits des prestations	4.11	15'000	13'233	34'357
Cotisations	4.12	6'500	4'540	5'550
		128'157	124'454	145'427
Total des produits		413'157	435'954	309'477
CHARGES D'EXPLOITATION				
Charges liées aux prestations				
Frais de personnel liés aux prestations	4.11	132'570	123'162	123'058
Charges directes de prestations		78'120	109'271	75'153
		210'690	232'433	198'211
Charges liées à l'administration				
Frais de personnel administratif		37'230	47'246	43'304
Charges d'administration	4.13	46'400	36'803	36'869
		83'630	84'049	80'173
Total des charges d'exploitation		294'320	316'482	278'384
Résultat d'exploitation		118'837	119'472	31'093
Résultat financier				
Charges financières		0	(248)	(249)
		0	(248)	(249)
Résultat des fonds affectés				
Attribution aux fonds affectés	4.5 - 4.8	0	(260'000)	(139'000)
Utilisation des fonds affectés	4.5 - 4.8	0	175'367	128'732
		0	(84'633)	(10'268)
Résultat de l'exercice avant répartition		118'837	34'592	20'576
Prélèvement / (attribution) capitaux liés générés	4.8	0	(26'500)	0
RESULTAT ANNUEL APRES REPARTITION		118'837	8'092	20'576

ASA - HANDICAP MENTAL

Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

1 **Forme juridique, mission et prestations**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL (Association suisse d'aide aux personnes avec un handicap mental) est une association constituée au sens des articles 60 et suivants du Code Civil.

ASA - HANDICAP MENTAL est reconnue d'utilité publique et bénéficie d'une exonération fiscale.

L'association a pour but la promotion de l'éducation, de l'enseignement, de la formation et la valorisation du rôle social :

- des personnes avec un handicap mental et
 - des personnes ayant des difficultés d'apprentissage
- quels que soient le degré de leur handicap et leur âge, qu'elles soient à domicile ou en institution, dans tous les domaines de la vie privée et publique.

Les prestations de l'association sont les suivantes :

- La promotion de la formation et du perfectionnement des professionnels et autres personnes oeuvrant dans les domaines indiqués plus haut.
- L'encouragement de mesures favorisant la recherche et le partenariat entre professionnels et parents.
- La coordination et les liens avec les autorités fédérales et des organisations à but similaire en Suisse et à l'étranger.
- La défense des intérêts des personnes avec un handicap mental ou des difficultés d'apprentissage dans tout ce qui concerne la législation et les contacts avec le grand public.
- La promotion de l'information relative aux problèmes que rencontrent ces personnes en les associant à la démarche.
- La réalisation de projets visant une meilleure qualité de vie des personnes avec un handicap mental et favorisant leur participation et inclusion sociale.

2 **Organisation de l'association**

L'association ASA - HANDICAP MENTAL se compose des organes suivants :

- l'assemblée générale
- le comité
- l'organe de révision

Le comité

Le comité gère les affaires de l'association conformément à son but et la représente. Au 31.12.2024, il se composait des personnes suivantes :

Prénom et Nom	Fonction	Profession
Stéphane Delgrande	Président	Président, cadre dans le domaine de la cohésion sociale dans le canton de Vaud
Gilles Stähli	Trésorier	Directeur des finances, Ville d'Onex (Genève)
Emilie d'Introno-Favier	Membre	Curatrice au Département de la Cohésion Sociale (DCS), République et Canton de Genève
Anne Marcellini	Membre	Professeure honoraire à la Faculté des Sciences Sociales et Politiques, Université de Lausanne
Tino Oppliger	Membre	Autoreprésentant
Jean-Christophe Pastor	Membre	Responsable des prestations socio-professionnelles, Fondation Clair-Bois (Genève)
Philippe Perriard	Membre	Directeur, Foyer de Porrentruy (Jura)
Dominique Pont	Membre	Responsable animation, L'Espérance, Etoy (Vaud)
Monique Richoz	Membre	Ancienne directrice de Pro Infirmis Vaud
Pierre Weber	Membre	Autoreprésentant, bénévole dans diverses structures (Vaud)

ASA - HANDICAP MENTAL

Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

Présidente d'honneur

Viviane Guerdan, Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD), a été nommée Présidente d'honneur de l'Association ASA-Handicap Mental en 2020.

Elle est décédée le 11 novembre 2025. L'Association lui rend hommage et exprime toute sa gratitude pour son engagement et sa bienveillance durant ces années.

Membres délégués

Personnes ressources mandatées par le comité ou la présidence pour examiner une question ou la traiter en son nom

Prénom et Nom	Fonction	Profession
Gabriel Aubert	Affaires juridiques	Avocat, Aubert Neyroud & Stüchelberg, Genève
Christian Frey	Affaires politiques	Député au Grand Conseil GE, Psychologue FSP (GE)
Doriane Gangloff	Coaching	Educatrice spécialisée
Michel Giroud	Affaires administratives	Psychologue, ancien directeur, puis président du conseil d'administration de La Castalie (Monthey)
Viviane Guerdan	Référente scientifique	Professeure-formatrice émérite HEP Vaud (VD)
France Santi	Langage FALC	Journaliste presse / web

Personnes salariées responsables de la gestion et/ou des projets

Eléa Rochat	Responsable communication et recherche de fonds
Anne-Sophie Kupper	Responsable du programme Droits & Participation, secrétariat et controlling
Teresa Maranzano	Responsable des programmes Mir'Arts & Tu es canon

L'organe de révision

La Fiduciaire Florence Rivollet à Genève expert-réviseur agréée auprès de l'ASR, a été nommée en qualité d'organe de révision de l'association à partir du bouclage des comptes de l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

3 Principes comptables appliqués et informations et commentaires sur certains postes du bilan et du compte de résultat

3.1 Principes pour la comptabilisation, la présentation et l'évaluation des comptes

L'association applique le nouveau droit comptable. Les comptes annuels de l'exercice 2025 ont été établis conformément à la loi et aux statuts.

3.2 Principes d'évaluation

Trésorerie

La trésorerie comprend les avoirs en caisse et les comptes courants bancaires. Ils sont évalués à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation de l'actif et du passif

Les actifs et passifs de régularisation servent à la délimitation périodique des charges et des produits du compte de résultat. Ils regroupent les charges payées d'avance et les produits à recevoir (actifs de régularisation) et les charges à payer et les produits reçus d'avance (passifs de régularisation).

Fonds affectés

Les fonds affectés sont comptabilisés selon le référentiel Swiss GAAP RPC 21. Les subventions sont enregistrées à leur réception dans les produits du compte de résultat. Les mouvements (dotation/utilisation) de ces fonds sont présentés dans le résultat des fonds.

Produits et charges

Les produits et les charges sont comptabilisés sur la base des prestations et engagements convenus.

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

4 Explications relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Trésorerie	2025	2024
Caisse	98	98
CCP	345	411
Banque Cantonale du Valais, Sion	5'310	10'146
Banque Raiffeisen d'Arve et Lac, Chêne-Bourg	284'743	147'234
	290'496	157'889
./. Trésorerie affectée au projet "Droits & Participation" 4.5	(94'901)	(10'268)
./. Trésorerie affectée au projet "Tu es canon" 4.6	0	0
./. Trésorerie affectée au projet "Mir'Arts" 4.7	0	0
Trésorerie nette au bilan	195'595	147'621
4.2 Comptes de régularisation de l'actif	2025	2024
Charges payées d'avance	400	400
Produits à recevoir	1'006	1'386
	1'406	1'786
4.3 Immobilisations	2025	2024
Valeur comptable nette du mobilier au 1er janvier	989	2'067
Amortissements à 20% / an	(988)	(1'079)
	1	989
Valeur comptable nette de l'équipement informatique au 1er janvier	1'092	2'487
Amortissements à 20% / an	(1'091)	(1'395)
	1	1'092
Valeur comptable nette du site internet au 1er janvier	0	1'673
Amortissements à 33% / an	0	(1'673)
	0	0
4.4 Comptes de régularisation du passif	2025	2024
Charges à payer	15'607	6'704
Produits reçus d'avance	1'815	3'365
	17'422	10'069

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

4.5 Fonds affectés au projet "Droits & participation"	2025	2024
Solde à nouveau au 1er janvier	10'268	0
<u>Dons et aides financières affectés</u>		
Loterie Romande	70'000	0
Fondation privée genevoise	49'000	43'000
Fonds Helios	49'000	43'000
Fondation Philanthropique Famille Sandoz	6'000	0
Total	174'000	86'000
./. Dissolution pour couverture de charges	(89'367)	(75'732)
Solde au 31.12	94'901	10'268

4.6 Fonds affectés au projet Tu es canon	2025	2024
Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
<u>Dons et aides financières affectés</u>		
Fondation privée genevoise	27'270	17'500
Fonds Helios	27'270	17'500
Total	54'540	35'000
./. Dissolution pour couverture de charges	(54'540)	(35'000)
Solde au 31.12	0	0

4.7 Fonds affectés au projet Mir'Arts	2025	2024
Solde à nouveau au 1er janvier	0	0
<u>Dons et aides financières affectés</u>		
Fondation privée genevoise	12'730	9'000
Fonds Helios	12'730	9'000
Fondation Philanthropique Sandoz	6'000	0
Total	31'460	18'000
./. Dissolution pour couverture de charges	(31'460)	(18'000)
Solde au 31.12	0	0

4.8 Tableau de variation des capitaux liés générés

2025	Situation au 1.1.2025	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2025
Fonds Mir'Arts	33'901	-	-	33'901
Fonds Tu es Canon	-	26'500		26'500
Total	33'901	26'500	0	60'401

2024	Situation au 1.1.2024	Dotation / (Prélèv.)	Transfert interne	Situation au 31.12.2024
Fonds Mir'Arts	33'901	0	-	33'901
Total	33'901	0	-	33'901

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

4.9 Mandats de prestations avec le Réseau Romand ASA

En date du 18 décembre 2020, ASA-HANDICAP MENTAL a signé une Convention avec le Réseau romand ASA (RRASA) portant sur la réalisation et le financement de prestations ayant pour objet de soutenir et promouvoir la réadaptation des personnes avec handicap (Prospreh). En 2020, le RRASA avait mandaté ASA-HANDICAP MENTAL pour la réalisation de 1'900 heures de Prospreh correspondant à un montant de CHF 100'000.-. Et pour la suite (2021 -2023), le RRASA assure la couverture salariale des heures réalisées par l'ASA-HM pour la production de 1'900 heures de Prospreh au tarif de 53.-/heure correspondant à une subvention maximale de CHF 100'700.- Au terme de chaque exercice, ASA-HANDICAP MENTAL adressera au RRASA un décompte détaillé des heures et charges salariales concernées. La Convention avec le Réseau romand est toujours appliquée en 2024 comme en 2025 sur la base des termes applicables pour les années 2021-2023. Et pour 2026, cette Convention s'appliquera encore.

4.10 Dons non affectés	2025	2024
Don Fondation Robert A. Meier	25'000	25'000
Prix Swiss Design Award	26'500	0
Autres dons divers	0	50
	51'500	25'050

4.11 Produits et charges liées aux prestations

2025	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
Projets				
Droits & participation	10'605	(34'523)	(65'449)	(89'367)
Mir'Arts	2'603	(25'370)	(34'769)	(57'536)
Tu es canon	25	(39'552)	(15'012)	(54'540)
Autres projets et activités directes	0	(9'826)	(7'932)	(17'758)
	13'233	(109'271)	(123'162)	(219'202)

2024	Produits des prestations	Charges de projet	Frais de personnel	Résultat net
Projets				
Droits & participation	18'798	(30'264)	(64'266)	(75'732)
Mir'Arts	10'176	(10'763)	(19'077)	(19'664)
Formation de formateurs		(14'251)	(3'262)	(17'513)
Tu es canon	2'774	(12'836)	(28'675)	(38'737)
Autres projets et activités directes	2'608	(7'039)	(7'778)	(12'208)
	34'357	(75'153)	(123'058)	(163'855)

4.12 Cotisations	2025	2024
Cotisations membres collectifs	2'450	5'150
Cotisations membres individuels	1'180	1'580
./. Restitution à Pages Romandes	(640)	(865)
Total cotisations	2'990	5'865
./. Part des cotisations concernant exercice suivant	(1'815)	(3'365)
+ Part des cotisations de l'exercice précédent concernant l'exercice en cours	3'365	3'050
Total comptabilisé au 31.12	4'540	5'550

ASA - HANDICAP MENTAL
Genève

Annexes aux comptes annuels 2025

4.13	Charges d'administration	2025	2024
	Loyer, entretien locaux et assurances	5'766	5'443
	Frais de comité et assemblées	130	543
	Frais de déplacement	766	586
	Frais de bureau	863	1'188
	Fourniture et interventions informatique	2'189	2'127
	Honoraires comptabilité et révision	15'999	13'959
	Promotion, publicité	3'183	3'045
	Frais de téléphone	2'130	2'259
	Cotisations organisations suisses	3'700	3'572
	Amortissements des biens immobilisés	2'079	4'146
		36'803	36'869
		2025	2024
5	Explications relatives aux postes extraordinaires, uniques ou hors période du compte de résultat	Néant	Néant
6	Engagements, cautions, dettes, actifs mis en gage, et..		
	• Montant des cautionnements, obligations de garanties et constitution de gages en faveur de tiers	Néant	Néant
	• Dettes sur crédit-bail d'une durée résiduelle > 1 an	Néant	Néant
	• Dettes envers les institutions de prévoyance	1'793 CHF	Néant
	• Actifs mis en gage	Néant	Néant
7	Subventions non monétaires	Néant	Néant
8	Evénements importants survenus après la date du bilan	Néant	Néant
9	Moyenne annuelle des emplois à plein temps	2	2
10	Indemnités versées aux membres du comité		
	Les membres du comité ne sont pas rémunérés pour leur participation aux réunions du comité. Une indemnité leur est versée pour couvrir leur frais de déplacement calculée selon le tarif des CFF en 2ème classe.		